

*Questions orales*

croit que le moral n'est pas bon au sein de nos forces armées, qu'il sache qu'il ne fait rien pour améliorer la situation en laissant entendre que les Forces canadiennes ne sont pas capables de faire ce que le gouvernement leur demande de faire.

\* \* \*

[Français]

**LA CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE**

**Mme Pauline Picard (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Dans la brochure distribuée dans tous les foyers québécois par le directeur général des Élections, le comité du non affirme, et je cite: «Le gouvernement du Québec doit avoir pleine autonomie dans les domaines de ses compétences.»

Le premier ministre reconnaît-il que loin de mettre fin au pouvoir de dépenser du fédéral dans les compétences du Québec, avec son projet de loi C-96 sur la formation de la main-d'œuvre et de l'éducation, il empiète encore plus dans ces champs de compétence?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.):** Monsieur le Président, je pense que tout le monde sait que la Constitution canadienne, je tiens à la faire respecter. Il y a parfois des domaines où il y a des juridictions qui s'influencent les unes les autres. Le pouvoir de dépenser est dans la Constitution depuis 1867 et, à ce moment-ci, on n'a pas beaucoup les moyens d'en abuser, parce qu'on n'a pas beaucoup d'argent.

• (1440)

**Mme Pauline Picard (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, comment le premier ministre compte-t-il convaincre les Québécois des vertus des ententes administratives, alors que même son allié fédéraliste, Daniel Johnson, et sa ministre du Travail ont rejeté l'entente administrative en matière de main-d'œuvre, la qualifiant d'entente à rabais?

[Traduction]

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.):** Monsieur le Président, la députée est dans l'erreur. C'est l'actuelle ministre du Travail, Mme Harel. Quand nous avons écrit au ministre pour lui offrir précisément de transférer la formation professionnelle à la province de Québec, comme à toutes les autres provinces d'ailleurs, nous n'avons reçu aucune réponse. La députée devrait vérifier les faits.

\* \* \*

**L'ENVIRONNEMENT**

**Mme Deborah Grey (Beaver River, Réf.):** Monsieur le Président, une entente marquante dans l'harmonisation des questions environnementales risque de ne pas être conclue.

Le ministre a blâmé les provinces, surtout l'Alberta. Comme il est dit dans une publication récente du CCME, la ministre sait que c'est le gouvernement fédéral qui s'est retiré des pourparlers, pas les provinces. Elle prétend le contraire.

La ministre admettra-t-elle maintenant qu'elle a bloqué le processus et s'excusera-t-elle auprès des provinces?

**L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, la différence entre la députée de Beaver River et moi, c'est que moi, j'étais à la réunion.

Je n'ai pas chipé un compte rendu et prétendu que c'était autre chose. Le fait est que, devant au moins dix témoins, j'ai offert de publier dix des onze index le lendemain de cette réunion. M. Tyland a rejeté mon offre.

**Mme Deborah Grey (Beaver River, Réf.):** Monsieur le Président, peu importe qui a fait quoi, nous devons aller de l'avant avec cela.

Il faut progresser, pas reculer. Ne calomnions ni ne blâmons personne. Il faut aller de l'avant. Le processus est complètement arrêté. Le 25 août, tous les premiers ministres, à l'exception de celui du Québec, ont exhorté le premier ministre du Canada à demander à sa ministre de l'Environnement de rencontrer ses homologues provinciaux afin de poursuivre les discussions sur cette entente préliminaire.

Lundi prochain, la ministre rencontrera de nouveau ses homologues provinciaux à Whitehorse. Pour commencer, restera-t-elle à la réunion? Ensuite, s'engagera-t-elle à produire une entente préliminaire et à y donner suite?

**L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, je suis tout à fait disposée à reformuler l'engagement que j'ai pris à Haines Junction. J'espère que le ministre de l'Environnement de l'Alberta fera preuve d'assez d'ouverture pour amorcer la discussion publique. Le gouvernement fédéral a demandé dès le début que le public participe. La province de l'Alberta a rejeté cette proposition.

Il est également intéressant que la députée de Beaver River dise toutes les provinces, sauf le Québec. Elle sait pourtant fort bien que la province de Québec a officiellement écrit au CCME pour demander de ne pas donner suite à cette initiative à la réunion en question et que son ministre, M. Lund, a choisi, comme par hasard, d'ignorer cette lettre.

\* \* \*

[Français]

**LA CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE**

**M. Laurent Lavigne (Beauharnois—Salaberry, BQ):** Monsieur le Président, toujours dans le document distribué par le directeur général des Élections aux foyers québécois, le camp du non déclare, et je cite: «Il faut poursuivre la réduction des dédoublements.»

Le premier ministre reconnaît-il que la décision de son gouvernement de créer le Fonds d'investissement en ressources humaines va tout à fait à l'encontre du camp du non, sur la